



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20156525

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

22 DEC. 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0632 575 503**

Nom

(en entier) : **CL CONSULT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **CHAUSSEE D'AELBEKE 155, 7700 MOUSCRON**

Objet de l'acte : MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Lieu : au siège social de la société

Date et heure : le 6 décembre 2020

Composition du bureau :

Président : Madame Cécile LEGRAND

Déclarations du président :

Le président déclare aussi que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut alors valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Modification du siège social

Délibération :

- L'assemblée approuve à l'unanimité des voix de transférer le siège social à l'adresse suivante : Heulsestraat, 89 à 8860 LENDELEDE

Cette décision prend effet à partir du 7 décembre 2020

Nuls autres points divers n'étant soulevés, les associés présents décident de lever la séance. Lecture et approbation du présent procès-verbal après sa rédaction.

Cécile Legrand
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2020 - Annexes du Moniteur belge